



## Dossier de presse

5 février 2007

### INTERIM MISSION 3D

L'INRS propose un jeu vidéo pour faire progresser la prévention des risques professionnels dans le travail temporaire

#### 1- Un jeu en trois dimensions pour les trois acteurs de l'intérim

#### 2- Intérim et risques professionnels

#### 3- Les nouvelles technologies au service de la prévention

### L'INRS en bref

## **1- Un jeu en trois dimensions pour les trois acteurs de l'intérim**

L'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) lance un support inédit de sensibilisation à la prévention des risques professionnels dans l'intérim. **Intérim Mission 3D** est un jeu vidéo interactif (de type « Serious Game ») destiné aux trois acteurs du travail temporaire (intérimaires, agences et entreprises utilisatrices). Il sensibilise à l'importance du dialogue pour éviter les accidents.

Le joueur est invité à se mettre dans la peau de chacun des trois personnages : **Nicolas l'intérimaire, Juliette la permanente de l'agence et Damien qui est chargé de l'accueil et de l'encadrement** dans l'entreprise. Pour gagner, il lui faut réussir les trois parcours sans accident.

Le joueur peut naviguer à son gré dans quatre univers où l'intérim est largement développé et où les risques professionnels sont importants :

- les plates-formes logistiques,
- la collecte des ordures ménagères,
- le nettoyage industriel,
- les chantiers du bâtiment et des travaux publics.

Il est confronté à des décisions à prendre, à des choix à effectuer, à des actions à simuler dans des parcours semés d'embûches, au cœur d'une réalité virtuelle au plus près de situations quotidiennes réelles.

Grâce à cette expérience ludique, le joueur perçoit les conséquences de ses actes, les répercussions parfois très graves que peuvent avoir des non-dits, un manque de communication, des explications imprécises, la passivité... En se mettant dans la peau des deux autres, il en comprend mieux la logique.

**Intérim Mission 3D** montre que la prévention des risques dans le travail temporaire est possible. Là comme ailleurs, il n'y a pas de fatalité.

Pour chacun des personnages, Juliette, Damien ou Nicolas, des espaces de liberté existent. Rien n'est joué d'avance. Chacun, à son niveau, a un rôle à jouer, dans des domaines différents. A titre d'exemple :

- pour l'entreprise qui accueille, transmettre et faire appliquer les règles, prendre le temps de délivrer les informations indispensables au travail, accompagner et encadrer l'intérimaire, informer l'agence de tout changement de poste, etc.,
- pour l'agence d'intérim, aller sur le terrain pour mieux connaître les situations de travail, s'enquérir des politiques de sécurité, mieux cerner le besoin de l'entreprise pour choisir l'intérimaire, recueillir des éléments d'évaluation de la mission, etc.,
- pour l'intérimaire, poser des questions, s'informer, signaler, avertir...

Pour protéger la santé de l'intérimaire, l'agence qui délègue, l'entreprise qui accueille, l'intérimaire qui effectue sa mission ont chacun un rôle à jouer. Encore faut-il connaître les règles du jeu, intervenir au bon moment, se donner le temps et les moyens pour apprendre à se connaître et à s'estimer. En un mot, être partenaires.

Ce jeu est disponible sous forme de CD-Rom ou téléchargeable gratuitement sur l'espace dédié du site de l'INRS à l'adresse : [www.inrs.fr/im3d](http://www.inrs.fr/im3d)  
Il est utilisable sur tout ordinateur PC standard et ne nécessite pas de navigateur ni de système d'exploitation spécifique.

## 2- Intérim et risques professionnels

### Quelques chiffres sur l'intérim

- 15,5 millions de missions qui correspondent à l'équivalent temps plein de 585 700 salariés,
- la durée moyenne d'une mission est de deux semaines,
- les intérimaires travaillent en moyenne six mois dans l'année et un tiers d'entre eux occupent un emploi pendant 10 mois ou plus,
- le nombre d'agences s'élève à 6430 avec 22 000 salariés permanents.
- 70% des intérimaires sont des hommes. 44 % d'entre eux ont moins de 25 ans. Plus de 80 % sont des ouvriers : environ 42 % sont non qualifiés.

### Les secteurs les plus concernés par l'intérim

C'est dans l'industrie que le taux de pénétration de l'intérim est le plus élevé. 46% des intérimaires travaillent dans une entreprise industrielle, 32,9 % dans une entreprise des services et du commerce et 20,6 % dans le Bâtiment et les Travaux Publics (BTP).

### De nombreux accidents du travail

Dans le travail temporaire, le niveau de risque est élevé. En 2003, on comptabilise 56 310 accidents avec arrêt, 3 025 accidents graves dont 43 décès. La moitié des accidents graves survenant à des intérimaires a lieu dans le BTP alors que celui-ci ne représente que 20 % des emplois du travail temporaire.

### Les TMS, principale maladie professionnelle

Sur les 542 cas de maladies professionnelles enregistrés dans le travail temporaire, 475 concernent les affections périarticulaires, 16 les affections chroniques du rachis lombaire dues au port de charges lourdes, et 12 les affections causées par les ciments.

### Un déficit de communication entre les différents partenaires

L'accident du travail touchant l'intérimaire est souvent lié à un problème de relation et de communication entre les trois partenaires du travail temporaire – agence, entreprise d'accueil et intérimaire. Méconnaissance de l'entreprise utilisatrice, manque de précision sur le travail demandé, méconnaissance de la nature du travail réellement effectué, insuffisance de l'accueil et de la formation, absence de questionnement, passivité, insuffisance de l'encadrement et du suivi, insuffisance de l'évaluation en fin de mission... aucun de ces facteurs ne renvoie à un seul des partenaires.

Favoriser le dialogue et faire en sorte que les acteurs du travail temporaire apprennent à mieux se connaître pour mieux travailler ensemble est un préalable incontournable. C'est le but d'**Intérim Mission 3D**, qui aborde les différents facteurs de risques et met en évidence leur importance :

- Les conditions de commande d'une prestation d'intérim,
- Les conditions d'accueil des intérimaires dans l'entreprise,
- Les échanges entre agence d'intérim et entreprise d'accueil,
- Les questions de formation et de sensibilisation des intérimaires, etc.

### Contact presse :

INRS, Marc Malenfer, [marc.malenfer@inrs.fr](mailto:marc.malenfer@inrs.fr), Tél. : 01 40 44 14 40, Fax : 01 40 44 14 13

### **3- Les nouvelles technologies au service de la prévention**

L'INRS utilise depuis de nombreuses années les nouvelles technologies en les intégrant à ses différentes activités au service de la prévention des risques professionnels, des études et recherches à l'information, en passant par la formation. Quelques exemples :

#### **Les « Serious Games » : un nouveau support qui vient compléter l'offre multimédia**

**Intérim Mission 3D** est le premier jeu vidéo de l'INRS. Il s'inscrit dans un contexte de fort développement de ce type de support. Historiquement développé aux Etats-Unis dans le domaine de la défense, le « Serious Game » est aujourd'hui plébiscité par les acteurs de la santé, de l'éducation et de l'administration comme support de formation, de simulation ou de communication.

Ce support vient compléter une collection d'offres multimédia développée par l'INRS depuis plusieurs années, notamment les CD-Rom :

- *Un premier jour* : études de cas analyse d'accident,
- *Accident sur commande* : étude de cas analyse a priori,
- *Les conseils du professeur Chimico* : risque chimique,
- *Attention ! Basse tension* : risque électrique,
- *Promouvoir la prévention des risques professionnels* : prévention en général,
- *TMS : comprendre et agir*,
- *Mettre en œuvre la mission de prévention en entreprise* : enseignement à distance.

#### **Le site Web : un centre de ressource plébiscité par les acteurs de la prévention**

Avec 7 millions de connexions en 2006 et une moyenne de 22 000 connexions par jour, le site de l'INRS est aujourd'hui devenu l'une des principales sources d'information sur la santé et la sécurité au travail en France. 18 millions de documents ont été téléchargés en 2006 à partir de l'adresse [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr).

En 2007, l'INRS lance une lettre d'information électronique qui permet d'informer de manière dynamique sur les actualités de la prévention des risques professionnels.

Inscription gratuite à l'adresse : [www.inrs.fr/lettre](http://www.inrs.fr/lettre)

## **Institut National de Recherche et de Sécurité**

Pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles

Référence en matière de prévention des risques professionnels, l'INRS est un centre-ressource pour la protection de la santé et de la sécurité de l'homme au travail. Composante du Réseau Prévention de la Sécurité Sociale<sup>1</sup>, l'Institut participe ainsi au développement de la culture Santé et Sécurité au travail.

La perception sociale des risques est aujourd'hui faite d'incertitude en même temps que de médiatisation. C'est en se fondant sur des connaissances scientifiques et techniques, c'est aussi en prenant en compte les attentes politiques, sociales et économiques que l'INRS développe sa stratégie d'action.

### **Activités**

D'une part l'**Assistance** (médicale, technique et documentaire), l'**Information** (de la sensibilisation à la publication scientifique internationale) et la **Formation** (stages, aides pédagogiques et enseignement à distance) visent à fournir des solutions de prévention à ceux qui, au sein du monde de la Prévention comme dans les entreprises, sont chargés de la prévention des risques professionnels.

D'autre part, un pôle **Etudes et Recherches** pluridisciplinaire est consacré à l'émergence de nouvelles connaissances et, par conséquent, à l'évaluation et à l'anticipation des besoins.

### **Domaines d'investigation**

L'évolution structurelle des métiers, l'organisation sans cesse mouvante du travail et les progrès technologiques rendent l'appréhension des risques moins immédiate : les facteurs de risque sont multiples, souvent interactifs et difficilement dissociables.

Ainsi, les domaines de compétences de l'INRS sont-ils variés. Ils portent à la fois sur les risques : physiques (bruit, vibrations, champs électromagnétiques), chimiques (solvants, poussières...), biologiques (de type infectieux, immunoallergiques...) mais aussi sur des risques psychosociaux : stress, risques organisationnels.

### **Stratégie et prospective**

Pour les années 2003-2007, une stratégie d'adéquation entre les travaux de l'Institut et la demande sociale en matière de risque s'affirme. A l'interface de domaines tels que la santé publique, l'environnement et les risques majeurs, cette stratégie répond à un questionnement politique, économique et scientifique.

Effort de sensibilisation, développement de connaissances scientifiques et socio-techniques, prise en compte des facteurs organisationnels et psychosociaux représentent les orientations actuelles de l'INRS.

La valorisation de la dimension humaine, par une information pertinente de l'opinion publique, positionne l'Institut en tant qu'acteur politique et social.

---

<sup>1</sup> Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés, Caisses régionales d'assurance maladie et Caisses générales de Sécurité sociale, Eurogip.

#### **Contact presse :**

**INRS, Marc Malenfer, [marc.malenfer@inrs.fr](mailto:marc.malenfer@inrs.fr), Tél. : 01 40 44 14 40, Fax : 01 40 44 14 13**